ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 ET 25 NOVEMBRE 1962

# *Parti Socialiste S.F.I.O.*

La réalité, la sécheresse des chiffres sont d'une éloquence que ne peuvent masquer les cris de victoire de l'U.N.R.

Sur 27 millions et demi d'électeurs inscrits, il ne s'en est trouvé que 12 millions 800 mille, soit 45,5 %, pour répondre oui au référendum.

De Gaulle est donc battu en ce qui concerne le plébiscite, mais les électeurs ont adopté le projet de loi qu'il proposait à leurs suffrages en ce qui concerne l'élection du Président de la République.

Les conséquences « de cette inconséquence » sont imprévisibles.

Le plébiscite voulu par de Gaulle a obtenu un résultat piteux. Mais les chiffres sont tels que chacun peut les exploiter à sa façon et en tirer des conclusions favorables.

Les Démocrates ne sont pas perdants, cette bataille du référendum n'est qu'un épisode de la lutte qui oppose depuis près de 200 ans (1789), les Démocrates à la Réaction.

De Gaulle est maintenant passé de la fonction de rassembleur à celle de diviseur.

La seconde consultation qui va se dérouler le 18 novembre, apparaît comme une procédure d'appel. Pour les Gaullistes, elle doit transformer un « oui » douteux en une victoire électorale certaine. Pour les Démocrates, elle sera pour eux la preuve que l'entente des partis démocratiques sur un programme commun peut barrer la route à un pouvoir personnel et faire échec à l'U.N.R.

Battre les partisans du pouvoir absolu, **tel est le mot d'ordre républicain, le mot d'ordre prioritaire.**

— Les Socialistes se sont engagés à le faire prévaloir.

— Ils respecteront leurs engagements.

— Ils assureront de par la volonté des électeurs, **la permanence de l'Etat républicain.**

En accord avec le responsable du Centre National des Indépendants et le responsable du Parti Radical Socialiste,

**CHOBEAUX et BOUCHER**

**sont les candidats de l'Union des Partis démocratiques dans la circonscription Suresnes-Nanterre.**

L'Union regrette la défection du M.R.P. qui a empêché une candidature unique au 1er tour.

M. GARDES, Conseiller Municipal de Puteaux, M.R.P., candidat à Suresnes-Nanterre, a approuvé à Puteaux-Neuilly, la candidature de Georges DARDEL, **candidat unique du Front Démocratique.**

En se présentant à Suresnes-Nanterre, M. GARDES a empêché la désignation d'un candidat unique du Front Démocratique dans la circonscription.

Les Electeurs en tireront les conclusions.

## VOTER POUR
## CHOBEAUX et BOUCHER
## C'EST VOTER POUR LE
## FRONT DÉMOCRATIQUE

CANDIDAT TITULAIRE :
**Alfred-Edouard CHOBEAUX**
1er Maire Adjoint de Suresnes,
Ingénieur de Sérurité du Travail,
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

CANDIDAT SUPPLEANT :
**Paul BOUCHER,**
Ajusteur-Outilleur,
Croix de Guerre.

IMP. DU PROGRÈS - 18, r. Éd.-Nieuport, Suresnes - LON. 29-17

# Un Programme
# Un Gouvernement
# Une Législature

Le 18 novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

## LE PROGRAMME

**Gouvernement de législature :**

sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

**Equilibre des pouvoirs :**

le Gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

**Objectivité de l'information :**

garantie de l'utilisation équitable de la Radio-Télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

**Plan social lié au plan économique :**

rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc...) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

**Démocratisation de l'Enseignement :**

pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

**Augmentation des crédits pour la jeunesse :**

éducation physique, sports et loisirs populaires.

**Construction Européenne :**

création d'une Europe politique unie.

**Présence active de la France :**

aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc...) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

**Engagement solennel :**

entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

## LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français.

La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

## L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.